

Autour de quelques questions d'actualité

El Watan
LE QUOTIDIEN INDÉPENDANT

Le 12.01.18



Ramdane Achab. Editeur et enseignant

Chacun des thèmes que vous souhaitez qu'on aborde mériterait bien sûr de plus amples développements, mais il faut faire avec les contraintes d'espace et de temps. Je vais essayer d'aller à l'essentiel et de m'exprimer clairement.

Sur la seule question de l'aménagement du lexique, j'ai déjà fait un travail universitaire qui remonte au début des années 1990 et qui a été publié en France, ouvrage que j'ai actualisé et réédité en 2013 en Algérie. Ce travail contient des propositions qui sont toujours d'actualité dans leur esprit et leurs grandes lignes.

J'utilise le mot tamazight dans un sens générique. Tamazight est constitué pour moi de la diversité de ses expressions concrètes que l'on peut observer sur le terrain, dans tous les pays où la berbérophonie est attestée.

Puisqu'on aborde des questions comme celles de l'aménagement linguistique, des institutions, etc., il faut rappeler que ce sont le Mali et le Niger qui ont les premiers accordé un statut de langue nationale à leurs variétés de tamazight, à l'instar d'autres langues africaines, une dizaine pour le seul Niger. S'agissant des institutions et des collaborations entre institutions berbérisantes, c'est l'Inalco de Paris qui a fait un travail de pionnier en organisant, dans les années 1990, pour la première fois dans l'histoire de notre langue, des ateliers de travail sur les questions de l'orthographe et des terminologies. Des ateliers qui ont réuni autour de la même table des chercheurs algériens, marocains et nigériens.

Pour la première fois de notre histoire également, ce sont l'Inalco et l'Ircam qui les premiers ont signé une convention de collaboration, institutionnelle et non plus individuelle, pour élaborer le vocabulaire de la grammaire, près de 400 termes, collaboration dans laquelle se sont investis solidairement des chercheurs algériens et marocains.

Lorsque des pays dits pauvres comme le Mali et le Niger font la leçon à un pays riche comme l'Algérie, on voit bien que les véritables richesses ne se trouvent pas dans les puits de pétrole ou le gaz de schiste. De son côté, le Maroc tant décrié présente au moins l'avantage de la lisibilité institutionnelle, à travers l'Ircam, alors qu'en Algérie règne une confusion institutionnelle voulue et entretenue.

J'aimerais poursuivre par quelques rappels qui me semblent essentiels pour donner un cadre et du sens à mon propos.

1) La langue Tamazight est une langue dominée. Elle est dominée par l'arabe et le français notamment. C'est cette position de langue dominée, de langue «basse», qui détermine son véritable statut, celui dont personne ne parle, son statut social, c'est-à-dire la place réelle, objective, effective, qu'elle occupe dans la société, qui détermine aussi l'image ou la représentation, peu reluisante, qu'en ont les citoyens en général, les locuteurs et les non-locuteurs. C'est le statut social seul qui est décisif dans la survie d'une langue, pendant que les statuts juridiques (langue nationale, langue officielle) et l'Académie retiennent toute l'attention, font fantasmer, entraînent les candidats et enflamment la piste de danse.

2) La langue Tamazight est une langue menacée de disparition. Voir le livre de Claude Hagège sur La mort des langues, ou le site québécois : «Les langues du monde, la mort des langues», qui contient une vingtaine de pages.

Les gens sont souvent étonnés lorsque vous leur dites que tamazight est menacé de disparition. Ils vous répondent : nous avons tenu jusqu'à maintenant, pourquoi voulez-vous que subitement on disparaisse ? Comme quelqu'un qui vous dirait : je n'ai jamais eu le cancer, pourquoi voulez-vous que subitement je l'attrape ? Nous avons tenu jusqu'à maintenant, sur le plan linguistique, parce qu'un certain nombre de conditions étaient réunies : la géographie, la structure sociale, le système d'appropriation des sols, la résistance, la densité de population, une certaine autarcie, un ensemble de valeurs qui servaient de liant et de repères à la communauté, etc. Voir les 10 ou 15 premières pages du livre Imazighen ass-a de Chaker.

De nos jours, ces conditions ne sont plus présentes avec la même force que par le passé. La géographie par exemple, les montagnes ou même le désert ne protègent plus à l'ère des nouveaux moyens de communication, de l'école, etc. A ces conditions objectives qui ne sont plus réunies s'ajoutent les politiques volontaristes, agressives, répressives, les politiques d'éradication qui viennent des pouvoirs centraux, en Algérie comme au Maroc notamment. L'objectif ultime de ces politiques n'est rien d'autre que la disparition de la langue amazighe. Il y a une certaine accélération de ces politiques depuis les dernières décennies, parce que les pouvoirs sentent bien que le moment est venu de porter l'estocade, le coup fatal, le coup de grâce.

Tous les moyens sont mis à contribution, tous les leviers possibles et imaginables sont actionnés simultanément pour déraciner tamazight, langue, culture, identité, société, valeurs et civilisation : l'arabisation, l'islamisation, le chômage, la drogue, la prostitution, la délinquance, l'insécurité volontairement entretenue, une politique de peuplement, la militarisation, une image-repoussoir, dévalorisée

et dévalorisante, de la société amazighe à travers certaines émissions de télévision, l'ethnisation de la revendication, la promotion et l'encouragement des expressions extrémistes, etc. Même les médias censés être des médias de promotion de la langue amazighe, comme la télévision et la radio, ont chacun leur feuille de route, ils sont là pour contribuer à servir les desseins inavouables du pouvoir.

On oublie aussi, trop facilement, que cette langue a «déjà» disparu d'un grand nombre de contrées, de régions, elle est «déjà» morte dans la plus grande partie de l'Afrique du Nord. Elle continue de disparaître chaque jour, elle meurt chaque jour un peu plus, sans crier gare. La mort d'une langue, c'est connu, est une maladie silencieuse.

On ne parle plus à Tizi Ouzou comme on parlait il y a 20 ou 30 ans, ou à Draa Ben Khedda, Tizi n' At Aycha (Thenia), Tubirett, Draa El Mizan, Isser, etc. La langue est généralement attaquée sur la périphérie et les brèches, mais cette périphérie se rapproche de plus en plus du centre. Pourquoi n'y a-t-il pas d'études sur ces problèmes, des mémoires, des thèses, des articles de presse, des reportages ?

La mort d'une langue est un processus qui s'étale en général sur la longue durée, plusieurs siècles pour tamazight. Les villes, les plaines, les centres importants de pouvoir (économique, politique, religieux) constituent le plus souvent autant de cimetières pour les langues dominées, des cimetières encore plus silencieux que les autres, sans pierre tombale et sans registre de décès, lavés de la mémoire comme de l'oubli. La langue tamazight ne fait pas exception.

Contrairement à ce que l'on entend ou lit, ici et là, en prose, en vers ou en chansons, elle ne meurt pas «à cause de ses locuteurs qui ne l'aiment pas ou ne l'aiment pas assez», elle meurt parce que des forces objectives, économiques, politiques, linguistiques, culturelles, militaires, idéologiques, etc., la poussent puissamment vers la sortie.

La situation de langue dominée engendre auprès des locuteurs concernés un phénomène d'auto-minoration, des complexes, des inhibitions, de la haine de soi, etc., autant de facteurs qui à leur tour viennent alimenter, aggraver et accélérer le processus de disparition. La situation de la langue tamazight ne s'explique pas par le facteur ethnique, elle ne s'explique pas au travers du paradigme ethnique, elle s'explique par des lois de sociolinguistique qui sont universelles dans leurs grands principes, au-delà des spécificités de chacune des situations.

Oui, il s'agit bien de lois universelles, alors que certains ont tendance à les ethniciser, par calcul politicien ou par ignorance. Il y a quelques siècles, les enseignants bretons affichaient dans des écoles de Bretagne, pour les élèves bretons : il est interdit de cracher par terre et de parler breton. De leur côté, les Catalans qui vivent de nos jours en France ne sont pas loin de disparaître

linguistiquement, alors que les Catalans qui vivent en Catalogne se portent beaucoup mieux sur le même plan. Il s'agit pourtant de la même «ethnie», si ce mot a encore un sens, mais ce sont les environnements dans lesquels ils vivent qui sont différents et qui sont déterminants. Nous sommes donc en présence d'une langue dominée, menacée de disparition, et l'on nous promet de traduire en tamazight les principaux textes des administrations centrales, des traductions, vous le savez très bien, qui seront forcément indigestes, qui ne serviront absolument à rien et que personne ou presque ne lira.

On nous promet aussi des factures en tamazight ! La belle trouvaille ! Pendant qu'on y est, pourquoi ne pas traduire en tamazight les guides d'installation des cuisinières et des machines à laver ? C'est à l'aune de ces deux caractéristiques (langue dominée, langue menacée de disparition) que doit être jaugée (jugée ?) toute mesure : statut juridique de langue nationale et de langue officielle et création d'une Académie, notamment. Telle mesure permet-elle ou non de relever le statut social de la langue ? Telle mesure permet-elle d'endiguer l'érosion, de freiner la déperdition, de contribuer vraiment à sauver la langue ? Ce sont à mon avis les seules questions qui valent la peine d'être posées.

3) De par le monde (Suisse, Finlande, Canada, etc.), deux grands principes servent à donner une base juridique à la résolution des problèmes linguistiques dans les pays multilingues : le principe de la territorialité et le principe de la personnalité. J'ai déjà eu l'occasion de les aborder au département de langue et culture amazighes de l'université de Tubirett en mai 2016, et tout récemment dans un cadre associatif à At Bugherdan.

a) Le principe de la territorialité consiste à accorder la primauté à une langue dans la ou les régions où son usage est prépondérant sur les autres langues. Ce principe est appliqué par exemple en Suisse où coexistent plusieurs langues. Si l'on applique ce principe à l'Algérie, la primauté reviendrait à Taqbaylit en Kabylie, Tachawit dans les Aurès, Tamzabit au M'zab, Tazennatit dans le Gourara, etc. La primauté ne signifie pas l'exclusion des autres langues, mais elle doit être reconnue, respectée et appliquée par les administrations quelles qu'elles soient, les institutions publiques ou privées, les services de sécurité (police et armée), les commerces, la justice, etc.

b) Le principe de la personnalité : au Canada par exemple, lorsqu'un citoyen se présente à une institution publique ou privée, il est reçu par le préposé à l'accueil avec deux mots «Welcome» et «Bienvenue». Si le citoyen répond en anglais, le préposé poursuit en anglais. Si le citoyen répond en français, le préposé poursuit en français. La loi reconnaît et respecte la personnalité linguistique du citoyen, d'où cette appellation de principe de la personnalité.

Ces deux principes ne sont pas exclusifs l'un de l'autre. Ils sont au contraire complémentaires. Leur conjugaison pourrait contribuer à inscrire les problèmes linguistiques dans un environnement juridique favorable à leur résolution. Leur

mise en place devrait bien sûr se dérouler dans un climat d'apaisement et bénéficier de mesures d'accompagnement.

4) Les toponymes et les ethnonymes : le hold-up toponymique déjà pratiqué pendant l'époque coloniale a été reconduit, prolongé et aggravé par l'Algérie indépendante : effacement pur et simple des toponymes et des ethnonymes traditionnels, falsifications, altérations, contorsions et tortures linguistiques diverses pour les rapprocher de l'arabe. Au nom de quoi Imcheddalen par exemple (qui signifie : fourmis rouges) est-il devenu M'chedellah ?

La volonté politique du pouvoir, qui pour le moment fait cruellement défaut, doit s'exprimer rapidement par un certain nombre d'actions concrètes claires et sans équivoque, de véritables signaux en direction de la société : le principe de la territorialité, le principe de la personnalité, le rétablissement des toponymes et des ethnonymes, notamment. Elle ne saurait se contenter de déclarations de principe qui resteront lettre morte, de gesticulations, d'engagements qui n'engagent à rien, ni même de postes budgétaires.

5) Le problème de la graphie.

Les caractères latins, ce n'est pas seulement un alphabet, c'est plus de deux siècles d'histoire et de production, ce sont des monuments d'écriture, aussi importants que tous les monuments qui nous ont été légués par l'histoire et la préhistoire. Le premier dictionnaire kabyle était déjà prêt à la fin du VIII^e siècle (son auteur est mort en 1799), avant la colonisation française, même s'il n'a été publié que beaucoup plus tard, dans les années 1840.

Les partisans de la graphie arabe veulent effacer cette histoire, cette production, le nom des auteurs, tout le travail ardu, patient, qui a été fait pour fixer petit à petit les règles d'orthographe, à partir des acquis de la linguistique berbère et de la pratique des usagers. La graphie arabe, ce sont plus de deux siècles d'histoire et de production qui seront jetés aux oubliettes. Les partisans de la graphie arabe n'ont rien à envier aux intégristes qui de par le monde détruisent les traces des autres civilisations. Détruire ce qui a été fait, effacer les traces, les noms, les livres, etc., le désert intégral comme seul projet civilisationnel ! On efface tout et on ne recommence rien !

Plus prosaïquement, il s'agit aussi, bien sûr, de dresser de nouveaux obstacles sur le chemin de la revendication de tamazight. Les promoteurs de la graphie arabe sont des personnes qui n'ont jamais écrit le moindre mot de tamazight dans leur vie, et qui ne l'écriront jamais, dans aucun alphabet au monde. L'alphabet arabe est utilisé à des fins répressives, voilà une chose contre laquelle devraient, normalement, se révolter les amoureux de la langue arabe !

Il s'agit aussi, bien sûr, de tenter d'amener tamazight dans le giron arabomusulman, en le camouflant dans la graphie arabe, comme on camoufle une femme dans un hidjab ou une burqa.

6) L'Académie.

De mon point de vue, nous sommes très loin du compte. Le statut de langue nationale, celui de langue officielle, l'Académie, que sais-je encore, tout cela est loin, très loin, de pouvoir apporter une véritable solution à ces deux données fondamentales : tamazight est une langue dominée, tamazight est menacée de disparition.

Vous verrez que cette académie sera caractérisée avant tout par l'allégeance politique, surtout pour le ou les postes de direction. Je pense qu'une partie au moins de son travail sera consacrée à la destruction des acquis : remise en cause des règles d'orthographe, remise en cause des acquis de l'aménagement du lexique, etc.

Une académie digne de ce nom devrait être indépendante du pouvoir politique, de tous les pouvoirs politiques, dans les textes et dans les faits. Elle devrait s'inscrire dans la continuité de ce qui a été fait jusqu'à maintenant, dans le prolongement des acquis de l'aménagement de la langue tamazight (graphie, lexique, terminologies), même si celui-ci a été fait dans des conditions difficiles d'hostilité politique, idéologique, et de clandestinité.

Elle devrait travailler la main dans la main avec toutes les autres institutions berbérisantes, les universités algériennes et marocaines où tamazight est enseigné, l'Ircam, l'Inalco, ainsi que les ministères malien et nigérien de l'Education nationale, sur des questions d'intérêt commun, comme l'aménagement du lexique et l'orthographe.

Cette collaboration entre les différentes institutions, à défaut d'une institution unique à l'échelle de toute l'Afrique du Nord et même au-delà, ce n'est pas une prise de position conjoncturelle. Je l'ai déjà évoquée dans le travail que j'ai fait au début des années 1990, dans le chapitre consacré aux propositions.

Enfin, plus que tout cela, les statuts juridiques et l'académie ne sont pas une fin en soi. Ce sont des outils, des instruments, des éléments d'une politique linguistique qui n'existe toujours pas, une politique linguistique qui doit traduire une volonté politique qui n'existe pas non plus. Pour être crédible, cette volonté politique doit montrer patte blanche, elle doit se traduire sur le terrain par la mise en application, franche et honnête, des deux principes évoqués ci-dessus : la territorialité et la personnalité. Mais cela suppose une désinstallation complète du logiciel politique algérien, une refonte profonde de l'Etat, et l'installation de nouvelles mœurs politiques adossées à un Etat de droit.

C'est seulement à ce prix que les Amazighophones pourront, sur le plan linguistique, sortir du code de l'indigénat dans lequel ils se débattent depuis l'indépendance du pays. Ce n'est pas demain la veille.